



Toulouse, le 11 décembre 2017

COMMUNIQUÉ

Un pavé dans la mare des partisans de la privatisation des aéroports

Alexandre de Juniac¹, PDG de l'IATA², sait de quoi il parle lorsqu'il met en garde les gouvernements contre la tentation de privatiser les aéroports. Nous vous invitons donc à lire l'intégralité de l'article des Echos de ce 6 décembre :

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/030983950874-la-privatisation-des-aeroports-inquiete-lassociation-des-compagnies-aeriennes-2136172.php>

Nous retiendrons pour notre part la phrase : « *Si vous envisagez de privatiser les aéroports pour financer leur croissance, soyez prudents, tirez les leçons des erreurs du passé et pensez à protéger ces actifs nationaux importants par une régulation robuste qui préserve l'intérêt national* », les meilleurs aéroports sont tous des aéroports publics : Incheon [Séoul NDLR], Hong Kong, Dubaï, Amsterdam, Changi [Singapour NDLR] ».

Evidemment, les raisons qui animent l'IATA sont de nature différente de celles qui motivent le Collectif contre la privatisation de la gestion de l'aéroport, mais elles se rejoignent sur la même idée que **privatiser à tout crin, sans discernement, nuit à la bonne marche des Etats, nuit à l'économie et nuit au citoyen, surtout lorsqu'il subit les nuisances.**

A Toulouse, de graves erreurs ont été commises : opacité des transactions, inconsistance des collectivités, erreur de casting dans le choix du repreneur mais rien n'est fait : l'Etat peut renoncer, sous la pression des collectivités et des citoyens, à se défaire des actions restantes de l'aéroport et à envisager de revenir sur cette privatisation elle-même. Tous y gagneront.

1 IATA est l'acronyme d'International Air Transport Association (en français, Association internationale du transport aérien). L'association regroupe la majorité des compagnies aériennes du monde (quelques 246 compagnies aériennes, soit 84% du trafic aérien). L'IATA a pour but de favoriser le développement du transport aérien en unifiant et en coordonnant les normes et les règlements internationaux. L'IATA fait autorité au niveau mondial sur le sujet

2 Alexandre de Juniac a travaillé 14 ans chez Thalès comme secrétaire général, il devient directeur de cabinet de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, de 2009 à 2011. Il est ensuite nommé président-directeur général d'Air France puis d'Air France-KLM. Il est directeur général de l'IATA depuis le 1er septembre 2016.